



## Conseil d'administration d'Animath du 24 septembre 2020 (visioconférence)

### **Membres présents en ligne (19) :**

Martin ANDLER, Jean AYMES, Razvan BARBAUD, Claudine BARDOT, Mathieu BARRÉ, Tatiana BELIAEVA, Paolo BELLINGERI, Hakima BERDOUZ, Julien CASSAIGNE, Véronique CHAUVEAU, Christian DUHAMEL, Emmanuelle FÉAUX  
Isabelle GALLAGHER (FSMP), François LO JACOMO, Antoine MARTIN, Jean-Louis PIEDNOIR, Fabrice ROUILLIER, Guillaume SAËS, François RECHER (ADIREM), Fabien DURAND (SMF)

Personne non-membre présente : François FINKBEINER

### **Échange sur le rapport moral en cours de rédaction**

Le Président précise les principaux points abordés pour ce rapport 2020. L'association a fait le choix, en mars 2020 de maintenir toutes ses activités et de les adapter aux contraintes sanitaires. Pendant toutes l'année, nombre d'événement ont donc été dématérialisés et quelques-uns ont pu se tenir en « présentiel » (notamment les stages olympiques). Le pari était extrêmement risqué mais a pu être gagné grâce à une poignée de bénévoles et une salariée dédiées qui ont construit de toute pièces un véritable écosystème de « démathérialisation ». Les autres bénévoles et salariés se sont aussi révélés à la hauteur du défi, s'adaptant très rapidement à ce nouveau contexte, ce qui a permis d'offrir aux jeunes un panel important d'activités.

## Éléments financiers

François FINKBEINER présente une synthèse des éléments financiers (le rapport du Commissaire aux comptes a été distribué pendant la séance) de l'association pour l'année 2020. L'année s'est achevée sur un bénéfice modéré essentiellement dû à une baisse importante des charges. L'année 2021 s'annonce également correcte, avec notamment une trésorerie plus importante que par le passé ce qui permet plus de facilités de gestion.

Martin ANDLER questionne sur l'équilibre financier d'une année sans restriction sanitaire, et le besoin de rechercher plus de fonds. Fabrice ROUILLER mentionne que les prévisions qui ont été faites n'étaient que peu précises mais montraient plutôt une situation équilibrée dans ce cas de figure.

Un vote a lieu sur le rapport du Commissaire aux comptes, qui contient la plaquette et ses annexes : approuvé à l'unanimité.

## Points d'attention sur les conséquences de la crise sanitaire

Si les actions d'Animath ont pu être maintenues pendant plus d'un an que dure la crise sanitaire, ce n'est pas sans difficultés présentes et à venir. Les outils numériques mis en place devront être pérennisés ce qui demande une expertise dédiée. D'une certaine manière, les liens avec les enseignants de mathématiques et les territoires se sont distendus et les resserrer pourrait s'avérer complexe.

Une grande partie des bénévoles d'Animath le deviennent après avoir participé aux actions comme bénéficiaires, puis aidé avec une présence bénévole ponctuelle avant de s'engager de manière plus forte et constante. La tenue en ligne des événements rend plus difficile les contacts informels et la création de souvenirs communs qui permettent aux participants de s'imaginer bénévoles quelques mois ou années plus tard. D'autre part la numérisation limite grandement les besoins en « tâches ponctuelles » qui permettaient d'inviter des bénévoles occasionnels et de souder le collectif.

L'ensemble de ces raisons pourrait conduire à une difficulté à attirer de nouveaux bénévoles qui se ressentirait certainement sur plusieurs années. Il sera donc primordial, au sortir de la crise, de renouer des liens humains et de favoriser les échanges pour retrouver des collectifs.

Antoine MARTIN  
Secrétaire Général

